

TD n°17 : Le risque d'exclusion comme spectre de la nouvelle pauvreté ?

1) DE LA PAUVRETE ECONOMIQUE...

marjorie.galy@wanadoo.fr

1- Quelle est l'ampleur de la pauvreté en France ? Selon les sources, le nombre de personnes pauvres oscille entre 1 million et 10 millions ; celui des sans-abri, entre 100 000 et 800 000. Cette évaluation peut se faire à partir du nombre d'allocataires de minima sociaux : ils étaient 3,4 millions fin 2004, soit, si l'on compte les conjoints et les personnes à charge, près de 6 millions de personnes. Avec cet indicateur de "pauvreté administrative", on trouve 10% de pauvres. [...] D'autres mesures de la pauvreté sont nécessaires. Comme le note l'Insee, l'aspect monétaire ne suffit pas à évaluer l'étendue du phénomène. On peut aussi mesurer la pauvreté en demandant aux ménages s'ils se considèrent eux-mêmes comme pauvres (approche subjective). On peut enfin observer s'ils cumulent des difficultés telles que le mal-logement ou l'absence d'équipements possédés par la plupart des ménages (approche par les conditions de vie). [...] [Des] données qui montrent combien nos sociétés dites développées ont encore du chemin à faire. Et ces nombres n'incluent pas les pauvres parmi les pauvres : les sans-abri - *a priori* les plus démunis - ne peuvent en effet être pris en compte dans les enquêtes et sont donc absent des statistiques.

(Source : Julien Damon, *L'exclu, figure nouvelle de la pauvreté*, Alternatives économiques, HS n°49, Juin 2001 actualisé 2006)

Q1 – Reliez afin de caractériser les 5 modes de comptage de la pauvreté :

- | | | |
|----------------------------------|---|--|
| Mesure monétaire relative | ♦ | ♦ 3,4 millions d'allocataires de minima sociaux fin 2004 |
| | | ♦ demander aux ménages s'ils se considèrent eux-mêmes comme pauvres |
| Mesure administrative | ♦ | |
| Mesure subjective | ♦ | ♦ cumuler 8 des 27 difficultés établies par l'INSEE (mal-logement, retards de paiement, restrictions de consommation...) |
| Mesure par les conditions de vie | ♦ | ♦ personnes vivant avec moins de 50% du salaire médian (France) (640 € pour un célibataire et 1355 € pour un couple et ses 2 enfants de moins de 14 ans en 2003) |
| Mesure monétaire absolue | ♦ | ♦ capacité monétaire à satisfaire des besoins reconnus comme basiques par les pouvoirs publics (USA) |

2 – Nombre de ménages sous le seuil de pauvreté monétaire en France (seuil : % du revenu médian)

	1970	1979	1997	2001	2003
Nombre de pauvres en milliers (seuil à 50%)	5 785	4 359	3 925	3 557	3 694
Nombre de pauvres en milliers (seuil à 60%)	8 649	7 454	7 611	7 167	7 015
Seuil de pauvreté en €2001 par mois pour une personne	338	490	550	602	620
Taux de pauvreté en % des ménages (seuil à 50%)	12,0	8,3	6,9	6,1	6,3
- De retraités	27	11	4	3,6	3,9
- Personne seule de moins de 30 ans (sans les étudiants)	5	7	12	9,6	10,4
- Familles monoparentales	nd	nd	14	12,3	11,8
Taux de pauvreté de l'ensemble (seuil à 60%)	17,9	14,2	13,4	12,4	12,0

(Source : Insee, *La pauvreté monétaire des ménages*, Insee première n°761, mars 2001 actualisé 2006)

Q2 – Comment a évolué le taux de pauvreté (seuil 50%) depuis les années 1970 ? Est-ce surprenant ?

.....
.....
.....

Q3 – Quel est l'impact du seuil choisi sur la part des pauvres dans la population ? (50% seuil français de l'INSEE, 60% seuil européen)

.....
.....
.....

Q4 – Quelles sont les personnes les plus touchées par la pauvreté ? (entourez la/les réponse(s) juste)

- | | | | |
|---------------|-----------|--|-------------------------|
| En 1970 : | Retraités | Jeunes célibataires de moins de 30 ans | Familles monoparentales |
| Aujourd'hui : | Retraités | Jeunes célibataires de moins de 30 ans | Familles monoparentales |

3- Indicateurs de difficultés de conditions de vie 1998-2004 (%)		
	1998	2004
CONTRAINTE BUDGETAIRE		
Découverts bancaires fréquents	6,9	8,0
Couverture des dépenses par le revenu jugée "difficile"	16,1	16,0
Aucune épargne à disposition	24,8	22,9
Opinion sur le niveau de vie : "c'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver"	16,1	14,3
RETARDS DE PAIEMENT		
Factures (électricité, gaz, téléphone...)	5,7	5,2
Loyer et charges	2,7	2,8
Versements d'impôts	1,6	1,5
RESTRICTIONS DE CONSOMMATION		
Les moyens financiers ne permettent pas de maintenir le logement à bonne température	6,4	9,7
Payer une semaine de vacances une fois par an	32,1	28,6
Remplacer des meubles	34,4	28,9
Acheter des vêtements neufs	8,8	8,1
Manger de la viande tous les deux jours	5	5,3
Recevoir des amis ou de la famille	10,2	8,3
Offrir des cadeaux	11,2	8,8
Posséder deux paires de chaussures	5,1	5,1
Absence de repas complet pendant au moins une journée au cours des 2 dernières semaines	3,6	2,8
DIFFICULTES DE LOGEMENT		
Surpeuplement important ou modéré	10	8,9
Absence de salle de bain à l'intérieur du logement	2,6	1,1
Absence de toilettes à l'intérieur du logement	1,9	1,3
Absence d'eau chaude	1,5	0,7
Absence de système de chauffage	13,6	7,4
CRITIQUES DU LOGEMENT		
Logement trop petit	19	17,71
Logement difficile à chauffer	25,3	25,4
Logement humide	12,6	13,6
Logement bruyant	19,7	17,2
Source : Insee, enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, Observatoire des inégalités.		

Q5 – Quelles sont les 5 plus fréquentes difficultés rencontrées en 2004 ?

-
-
-
-
-

Q6 – Quelles sont les 5 plus rares difficultés rencontrées en 2004 ?

-
-
-
-
-

4- Nombre et répartition des travailleurs pauvres selon le type d'activité			
	Taux de travailleurs pauvres en %	Nombre de travailleurs pauvres	Répartition des travailleurs pauvres en %
Catégories d'activité			
Temps complet toute l'année	1	156 000	12
Temps complet une partie de l'année	10	234 000	18
Temps partiel subi	8	83 200	6
Temps partiel choisi	5	117 000	9
Indépendants	11	257 400	20
Chômage non indemnisé	38	197 600	15
Chômage indemnisé	17	309 400	24
TOTAL	5	1 300 000	100
Source : Calculs de l'Observatoire des inégalités à partir des données 2004 du ministère de la santé et des solidarités			

Q7 – D’après le tableau ci-dessus, qui sont les pauvres ?

.....

.....

Q8 – Il « manque » des pauvres dans ce tableau, qui sont-ils ?

.....

.....

2) ... A L'EXCLUSION SOCIALE

a) – Un processus plus qu'un état

5 – L'exclusion est souvent le résultat de rupture en chaîne. "Outre une rupture professionnelle pour bon nombre, la plupart des personnes que je reçois sont en situation de rupture avec leur famille" témoigne Marciane Pierre, responsable de l'antenne RMI à la Mie de Pain, un centre d'hébergement de nuit et de jour dans le XIII^e arrondissement de Paris. "Les jeunes ont quasiment tous rompu avec leurs parents. Quant aux adultes, ils ont perdu leur conjoint ou ont divorcé et ils ne savent plus où aller. Souvent, ils disent ne pas vouloir alerter leur famille par honte de leur situation. Mais, s'ils ont honte, c'est qu'ils n'en étaient déjà plus tellement proches". On sait par exemple que 20% des allocataires du RMI ont connu une mesure de placement en famille d'accueil dans leur enfance, alors que la moyenne est de 1% dans la population française.

(Source : C.André, *La spirale de l'exclusion*, Alternatives économiques, février 1994)

Q9 – Quels sont les 2 types de liens sociaux qui manquent aux « exclus » ?

.....

6 – Robert Castel propose trois zones de cohésion sociale : "l'association travail stable/insertion relationnelle solide caractérise une zone d'intégration. A l'inverse, l'absence de participation à toute activité productive et l'isolement relationnel conjuguent leurs effets négatifs pour produire de l'exclusion, ou plutôt, de la désaffiliation. La vulnérabilité sociale est une zone intermédiaire, instable, qui conjugue la précarité du travail et la fragilité des supports de proximité". Bien entendu rien n'est mécanique, ni donné une fois pour toute. Ainsi une précarité du travail peut être compensée par une forte relation familiale, de voisinage ou d'entraide forte (milieu populaire). De même une structure corporatiste (de type artisanal ou agricole) peut compenser la faiblesse économique, alors que dans le cas des populations assistées, l'assurance d'un revenu ne compense pas l'absence des liens sociaux. Lors d'une crise, la zone de vulnérabilité se gonfle et se déverse dans la zone de désaffiliation : la cohésion du lien social dépend alors des "relations" entre ces trois zones. L'exclusion n'est donc pas un modèle statique : elle est pour Robert Castel l'aboutissement d'un processus qui génère de la désaffiliation.

(Source : Olivier Mazel, *L'exclusion*, Ecoflash n° 137-138, avril-mai 1999)

Q10 – A l'aide de 2 exemples du texte montrez que pauvreté et exclusion ne coïncident pas nécessairement.

.....

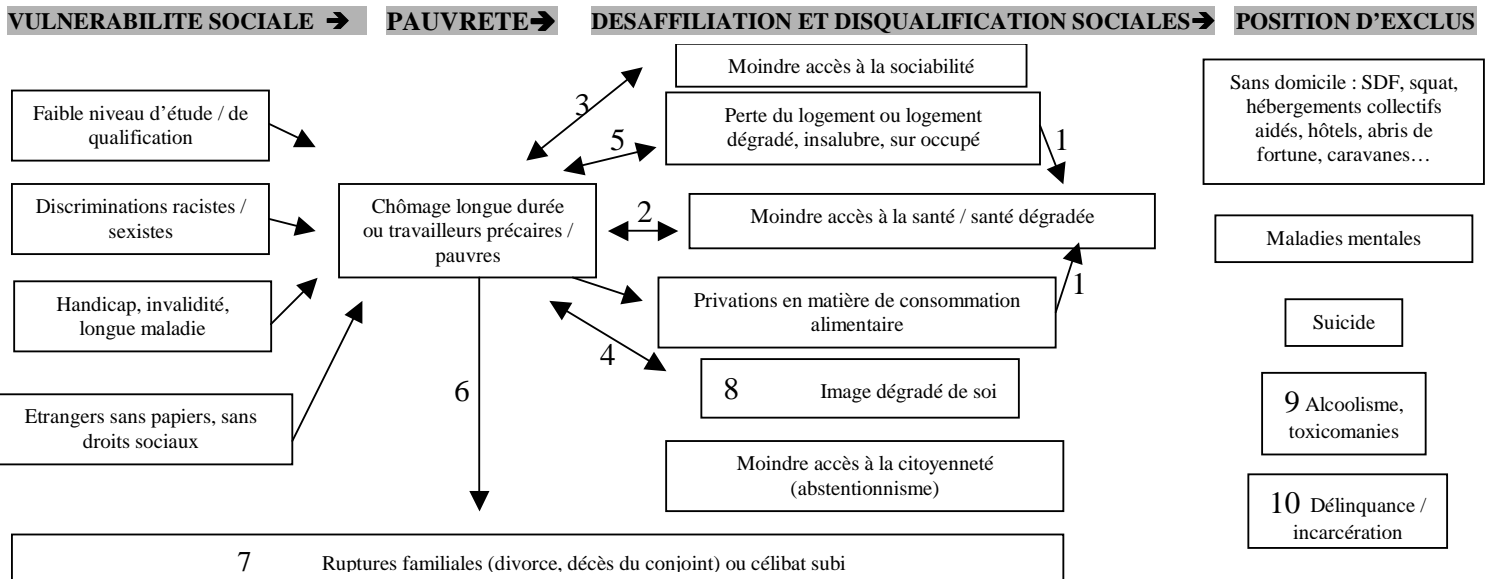
.....

Q11 – Pourquoi Robert Castel parle-t-il de désaffiliation pour caractériser l'exclusion sociale ?

.....

.....

b) - Un processus cumulatif et multidimensionnel ... qui nécessite des filets sociaux de protection



Q12 – Justifiez les 10 flèches ou items numérotés.